SEH/AKM
MINISTERE DE L'ECONOMIE
D'IVOIRE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE

Union – Discipline – Travail

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CIRCULAIRE Nº 1082 DU 29 JAV 2002

(DIFFUSION GENERALE)

/ OBJET: Taxe Conjoncturelle à l'importation (TCI)

Réf. Règlement n°06/99/CM/UEMOA

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du service et des usagers, la mise en application de la Taxe Conjoncturelle à l'Importation,(TCI, UEMOA) sur les produits oléagineux relevant des positions tarifaires reprises au tableau ci-dessous.

Conformément aux dispositions du Règlement n°06/99/CM/UEMOA, la TCI s'applique à un produit donné, lorsque la valeur en douane (Prix CAF) du produit est inférieure au prix de déclenchement tel qu'indiqué au tableau.

Le taux de la TCI est fixé à 10% de la valeur déterminée à partir du prix de déclenchement. Les autres droits et taxes (DD, RSTA, TDP, PCS et PCC) sont également assis sur cette assiette. La TCI entre dans la base taxable de la TVA, reconstituée à partir du prix de déclenchement.

TABLEAU DES PRODUITS SOUMIS A TCI

POSITION TARIFAIRE	LIBELLES	PRIX DE DECLENCHEMENT
15 07 10 00 00	Huile brûte, même dégommée	224 FCFA / KN
15 11 10 90 00	Autres huiles brûtes de palme	
15 12 11 00 00	Huiles brutes de Tournessol ou de carthame.	
15 12 21 00 00	Huile de coton brûte, même dépourvue de gossypol.	
15 14 10 00 00	Huiles brûtes de navette, de colza ou de moutarde.	
15 07 90 00 00	Autres huiles de soja et leurs fractions, même raffinées non chimiquement modifiées.	438 F CFA / KN
15 11 90 10 00	Huile de palme et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, conditionnées pour la vente au détail en emballages immédiats d'un contenu net inférieur ou égal à 5 litres.	
15 11 90 90 00	Autres huiles de palme et leurs fractions, non conditionnées pour la vente au détail.	
15 12 19 00 00	Autres huiles de tournessol ou de carthame et leurs fractions.	

La présente circulaire prend effet pour compter de sa date de signature et toutes difficultés d'application me seront signalées d'urgence.

Ampliations

Tous services Douanes

MEF/CAB

DGE

CNPE

Primature

Minist. Affaires étrangères

Minist.du CCe

Minist. Industrie

FINIS-CI

GEPEX

DAFEXI

Synd. Transitaires S/SAGA- CI

Synd.National des Transitaires

FENADIS

BIVAC

COTECNA

PAA

FEDERMAR

K GNAMIEN